

La fabrique des parents

Devenir et être parent en fonction des contextes géographiques, historiques et culturels

Paris - 6 et 7 février 2020

La diffusion du néologisme “parentalité” à la fin du XXe siècle témoigne d’une attention croissante de l’opinion publique à la manière dont les parents s’occupent des enfants. La parentalité est supposée être une affaire personnelle et/ou conjugale. Chaque parent serait alors libre de devenir parent par les moyens de son choix et d’élever ses enfants selon ses convictions éducatives propres, dans un contexte de diversification des modèles familiaux (techniques médicales d’aide à la procréation, mono- ou homo-parentalité, familles recomposées, etc.). La parentalité ou parenté quotidienne (Weber, 2013) est en réalité étroitement encadrée par des normes et des institutions. L’objet “parentalité” est défini ici comme l’exercice du rôle ou de la fonction de parent. Les objectifs de ces journées sont donc doubles : documenter la pluralité des modalités de l’exercice du rôle de parent (en fonction des configurations parentales, des modalités d’entrée dans le rôle de parent, la diversité des styles éducatifs, la répartition des responsabilités parentales entre les parents, etc.) et rendre compte de l’encadrement de cet exercice (tant à l’échelle nationale qu’à un niveau méso ou microsocial).

La manière dont un individu devient parent et s’occupe de ses enfants intéresse l’ensemble des sciences sociales, de la sociologie à l’histoire en passant par la psychologie ou le droit. L’objet de cette journée d’étude est de réunir les chercheur.es de différents horizons disciplinaires afin d’appréhender ce sujet d’étude commun. Le titre de cette journée, “La fabrique des parents”, ne doit pas pour autant être entendu dans une approche verticale, du haut vers le bas, et univoque (il y aurait une seule manière de fabriquer des parents). Il s’agit au contraire d’attirer l’attention sur les processus, les acteurs, les ressources, les contextes qui agissent sur les manières dont un individu exerce le rôle ou la fonction de parent. Nous nous concentrerons sur trois questions transversales : quelles sont les modalités d’entrée et d’exercice de la parentalité, en fonction des contextes sociaux, économiques, politiques, légaux, historiques, géographiques ou de la trajectoire propre du parent ? Comment évolue la parentalité en fonction de l’âge de l’enfant ? Comment les normes de parentalité (“bonne” ou “mauvaise” manière d’être parent, déclinaison de la parentalité en fonction du sexe du parent) influencent la parentalité ?

Notons que le terme “parent” ne renvoie pas seulement aux parents “biologiques” ou “statutaires” (c’est-à-dire reconnus comme tels par l’état civil), pas plus qu’il ne désigne exclusivement les adultes vivant avec l’enfant. Au contraire, le terme “parent” est entendu ici comme

un terme générique désignant les individus amenés à s'occuper des enfants dans le cadre privé (par opposition au cadre professionnel), qu'ils soient reconnus comme tels ou non (beaux-parents, grands-parents, parrains et marraines, frères et soeurs...). De même, la mobilisation de ce terme neutre du point de vue du sexe ne doit pas occulter la question du genre dans la parentalité. Des propositions portant sur la représentation des parentalités (dans les arts ou la fiction) sont également bienvenues.

L'enjeu de ce colloque sera d'interroger la parenté quotidienne et non quotidienne, à travers les dimensions biologiques, statutaires, affectives et économiques. Ces différents questionnements seront explorés lors de ce colloque à partir de trois axes proposés : **devenir parent, être parent d'un mineur et être parent d'un adulte**. Ces axes ne sont cependant que des pistes de réflexion : toute proposition concernant la parentalité est bienvenue, qu'elle s'inscrive ou non dans l'un des axes ou l'une des questions soulevées.

Axe I. Devenir parent

Formuler ou non le désir d'un (nouvel) enfant et les modalités de réalisation d'un projet de devenir parent ou d'agrandir sa famille donnent à voir comment se déclinent les rapports de genre et comment ces derniers évoluent et diffèrent selon les contextes. On peut par exemple interroger le caractère prévu ou non prévu d'une naissance et son vécu, dans le cadre de grossesses précoces ou plus tardives. Une (nouvelle) naissance peut être désirée comme accomplissement ou concrétisation d'un couple, que ce soit une première union ou après une rupture et une remise en union, et dans le cadre de familles recomposées. Dans ce dernier cas, comment est alors formulé un désir d'enfant conjointement au rôle de beau-parent ? Dans quelle mesure l'âge des potentiels parents joue-t-il un rôle ? Par ailleurs, le recours à la l'Aide médicale à la procréation (AMP) connaît des développements croissants, et est aujourd'hui envisagé en première intention face à l'adoption. Parmi les motivations des individus, figure en partie la volonté de transmission d'un patrimoine biologique, mais qu'en est-il dans le cadre d'un don d'ovocytes ou de sperme ? Et comment les individus ayant eu recours à un don de gamètes ou à l'adoption perçoivent-ils leur rôle de parent ? En quoi ces modes d'accès au statut de parent modifient-ils aussi les rapports de genre ? Le don de gamètes et la congélation d'ovocytes donnent par exemple la possibilité d'avoir un enfant aux femmes seules, et à des âges tardifs, la rencontre d'un géniteur masculin n'étant plus nécessaire pour procréer. Comment et dans quelles circonstances ces maternités en solo sont-elles envisagées ? De plus, si le recours à l'Aide médicale à la procréation (AMP) par des couples hétérosexuels témoigne de vécus et gestions de l'infertilité différentes entre hommes et femmes, qu'en est-il lorsque les techniques de procréation médicale permettent d'avoir un enfant aux couples de même sexe ou à des coparents n'ayant pas eu de relation conjugale et sexuelle ?

Au-delà des modalités d'entrée dans la parentalité, se projeter en tant que parent et se préparer à l'arrivée d'un enfant avant la naissance sont des moments durant lesquels peuvent également se cristalliser des rapports et représentations du genre. Le vécu de la grossesse est souvent étudié du point de vue des femmes, dans leur rapport à leur féminité, à la médicalisation de leur suivi (rapport aux professionnels, aux techniques médicales...), ou dans une perspective historique (Berthiaud, 2009). Qu'en est-il du point de vue des hommes ? Quelle est la gestion de la grossesse par le couple ? Comment les individus se préparent-ils à une naissance, par exemple au regard de l'anticipation du genre permise par la connaissance du sexe du fœtus (Pelage et *al.*, 2016) ? En quoi l'activité

professionnelle ou la sphère familiale s'en trouvent modifiées, pour les futures mères, mais aussi les futurs pères ?

Enfin, l'arrivée d'un enfant peut être attendue, mais ne pas se réaliser. C'est le cas de morts périnatales ou de fausses-couches, des événements permettant des discussions et réflexions entre disciplines sur la parentalité non réalisée et pourtant désirée (Charrier et *al.*, 2018). Quel statut ont les individus concernés ? Quelles influences ces expériences peuvent-elles avoir sur le désir d'enfant ?

Axe II. Être parent d'un mineur : apprendre à être parent, enseigner à devenir un adulte

La "fabrique des parents" d'un enfant mineur peut être entendue de manière double : la genèse de la parentalité (apprentissage de manières de faire et de manières d'être avec un enfant, adoption d'une philosophie éducative) et son exercice concret. Si différents âges (premier âge/enfance/adolescence) sont distingués ici, il ne s'agit pas de les envisager comme des bornes rigides, mais de rendre compte d'enjeux différents de la parentalité en fonction du développement de l'enfant.

L'enfance

La parentalité pendant la petite enfance (les enfants de moins de trois ans) fait depuis longtemps l'objet d'une attention particulière de la part des expert.es de la parentalité, comme en témoignent les changements fréquents de normes de puériculture. Pensée comme un âge crucial, où l'enfant est particulièrement fragile et perméable, la petite enfance est aussi un moment important de l'apprentissage de l'exercice de la fonction de parent. Au-delà de la question de la conciliation travail-famille, largement documentée, il s'agira donc de comprendre comment on devient parent d'un enfant en bas âge. Plus spécifiquement, comment les parents apprennent-ils à s'occuper d'un enfant ? Quels sont les débats, les acteurs et les cadres culturels intervenant dans la définition et la transmission des normes de puériculture, d'éducation ? Comment arbitrent les parents entre les différentes sources d'information ? Quels objets, gestes ou attitudes sont considérés comme "bons" ou "mauvais", utiles ou inutiles, et pourquoi sont-ils envisagés comme tels ? Comment cet apprentissage ou cette perception diffèrent-ils en fonction du sexe du parent ou de l'enfant ? À qui est confiée la garde des enfants, qui en est jugée responsable ? Comment diffèrent cet apprentissage ou les personnes désignées comme responsables (ou jugées dignes de l'être) de l'enfant en fonction des contextes et des périodes ?

À mesure que le nourrisson puis le bambin devient un enfant, la parentalité évolue du pouponnage à l'éducation : il s'agit de lui transmettre les savoirs et les manières d'être liés à la vie en société et au sein de la cellule familiale, et de lui inculquer des principes et des valeurs supposés orienter ses actions présentes et futures, mais aussi préserver le lien affectif entre parent et enfant. Quelles sont les transformations que connaît la parentalité à mesure que l'enfant grandit ? Comment les transformations de la famille (constitution d'une fratrie, séparation des parents, intervention croissante ou désengagement d'un membre de la parentèle...) affectent-elles la parentalité ? L'avancée en âge de l'enfant peut également être à l'origine d'un changement dans le style éducatif : que signifie pour un parent "bien" élever son enfant ? Quels acteurs ou ressources interviennent dans la définition de principes éducatifs ? Comment ces principes sont-ils mis en place, quels obstacles rencontrent-ils ? Qu'est-ce que les parents jugent important de transmettre à leurs enfants, aussi bien en matière

de valeurs que de goûts ou d'activités ? Quels outils ou méthodes valorisent-ils ou au contraire rejettent-ils dans cette transmission ? Comment les principes, les méthodes ou les outils diffèrent-ils en fonction des contextes et des périodes ?

L'adolescence

Le temps de l'adolescence reste difficile à qualifier et lorsqu'il s'agit de définir cette classe d'âge nous procédons souvent plus par élimination : l'adolescent n'est plus un enfant et pas encore un adulte. Nous bornerons l'adolescence à l'entrée au collège d'une part, et à la majorité d'autre part. Si les bornes temporelles sont mouvantes, l'adolescence se caractérise, toutefois, par une période de transformations identitaires marquée par une émancipation progressive de la sphère familiale. Les propositions de communication pourront donc étudier les relations entre parents et adolescent.e.s à la lumière de ces transformations afin d'en mesurer les conséquences (effectives) en matière de rôles et de pratiques parentales. Il est entendu que le contexte socioculturel, l'époque, ainsi que l'aire géographique dans laquelle grandit l'enfant vont déterminer les cadres sociaux de cette période spécifique (11-18 ans), mais également la façon dont ses parents vivent et se représentent celle-ci.

Le premier type de changement a trait au statut complexe, parfois ambigu de l'adolescent.e au sein de la famille. Sans disposer du statut d'adulte, l'adolescent.e semble toutefois gagner en droit et en pouvoir. C'est plus précisément sous l'angle du gain d'autonomie qu'est analysée l'adolescence. Les parents, acteurs secondaires des recherches sur les adolescent.e.s, semblent être présents pour mieux souligner la mise à l'écart dont ils font l'objet. Nous proposons de déplacer la focale afin de saisir le vécu des parents au cours de cette période spécifique. Dans le contexte particulier d'une autonomie croissante prise par l'enfant, comment les parentalités se déclinent-elles ? De quelles façons les parents vont-ils accompagner, encourager ou freiner cette autonomie naissante ?

L'influence des pairs durant l'adolescence est le deuxième élément à prendre en compte. Participant à la formation identitaire du jeune, les relations entre adolescent.e.s sont inhérentes à la définition de cette classe d'âge au point qu'il existerait une « tyrannie du groupe de pairs » (Arendt, 1972). Comment les parents vivent-ils la coexistence entre leur modèle normatif et le modèle juvénile ? De quelles manières s'impose, ou se négocie, le contrôle des activités et des relations amicales de l'enfant en fonction du contexte social et du genre ? Par ailleurs, l'adolescence est également marquée par des transformations sur le plan physique et sexuel. Si ces aspects de la vie adolescente sont régulièrement sondés par des chercheurs (Clair, 2008, Maillochon, 2012, Amsellem-Mainguy & Vuattoux 2018), le point de vue des parents concernant leurs propres transmissions en termes d'éducation à la sexualité, de normes de genre et de santé fait plus rarement l'objet d'études. Comment et à quel âge les parents abordent-ils les questions de sexualité avec leur(s) enfant(s) ? Quel est leur rôle en termes de transmissions des normes de genre ? Par ailleurs, comment se positionnent-ils par rapport aux différentes instances socialisatrices qui diffusent également des connaissances et prescriptions sur ces questions (école, pairs, etc.) ? Les parents sont-ils perçus comme une ressource ou, au contraire, mis à l'écart par l'adolescent.e lorsqu'il s'agit de parler de sexualité ?

L'institution scolaire et la famille

Enfin, la dernière mutation s'inscrit sur le plan scolaire. Si l'influence de l'institution scolaire sur le quotidien des familles n'est plus à prouver (Montandon, Perrenoud, 1994), il semblerait toutefois s'opérer un « brouillage » entre les missions dédiées à la famille et à l'école. Bien que ces deux institutions se voient liées pour une durée plus longue du fait de l'allongement de la scolarité,

celles-ci semblent tantôt en concurrence, tantôt partenaires. Or, s'il est une dimension commune au vécu de parents, c'est sans doute le statut de parents d'élèves. À ce sujet, les recherches (Dubet, 1997, Périer, 2007, Payet, 2017) semblent unanimes : les parents de tous milieux sociaux se sentent concernés par la question scolaire. Comment se déclinent les différentes figures de parent d'élève en fonction des contextes géographiques, mais également de la forme scolaire spécifique du collège et du lycée ? Quelles sont les représentations et les attentes des parents à l'égard de l'institution scolaire et de ses acteurs ? Quelles sont les connaissances et stratégies mises en place par les parents et l'adolescent.e concernant l'orientation scolaire ? Dans quelle mesure le rôle des parents (tel qu'ils l'envisagent ou qu'il est envisagé par la société ou le groupe auquel ils appartiennent) se redéfinit ou est en concurrence avec celui de l'école ? De plus, ces interrogations nous placent dans un contexte social dans lequel l'école est le principal vecteur de transmission des connaissances, envisagées comme des valeurs civiques et/ou un socle commun de savoirs jugés indispensables. Qu'en est-il dans d'autres contextes historiques ou culturels, où l'acteur chargé de la transmission de connaissances n'est pas l'école, mais un précepteur, un compagnon, etc. ?

Axe III. Être parent d'un adulte

Dans ce troisième axe, nous nous intéresserons à ce qu'il advient de la parentalité lorsque les enfants – ici, entendus dans son sens filial – deviennent adultes. L'intérêt de cette question se pose dans un contexte d'allongement des études et de durcissement des conditions d'entrée sur le marché du travail qui tend à retarder l'accès des jeunes à un logement personnel qui constituait l'une des premières modalités du « devenir adulte » (Gaviria, 2005). En conséquence, qu'elle soit liée à des contraintes d'ordre financier ou qu'elle soit désirée, la cohabitation entre (au moins) deux générations d'adultes semble (re)devenir une réalité sociale de plus en plus prégnante. Dans ce contexte de dépendance financière et de plus en plus souvent résidentielle, comment penser sa conciliation avec les aspirations d'autonomie des uns et des autres ? Quelles conséquences sur les relations entretenues ? Ces questions seront à explorer du côté des enfants désireux de se donner leurs propres règles de vie en dépit de leur(s) dépendance(s). Elles seront également à considérer pour les parents pris entre l'obligation légale de répondre aux besoins financiers, matériels et moraux de leurs enfants et la possibilité de prendre de la distance moyennant l'émancipation partielle ou totale de ces derniers. Ces tensions seront non seulement à interroger pour les « jeunes adultes » entendus comme des individus en études ou récemment diplômés, mais elle sera également à explorer pour ceux qui après une reconversion/rupture professionnelle, conjugale, etc. retournent vivre au domicile parental ou encore pour des individus qui n'en sont jamais partis – notamment pour des cas de personnes porteuses de handicaps moteur et/ou mental contrevenant à leur indépendance.

Outre l'allongement des études et le durcissement des conditions d'entrée sur le marché du travail, la société française est également marquée par l'allongement de l'espérance de vie. De ce fait, de nombreux enfants sont amenés à connaître leurs grands-parents, et cela même une fois devenus adultes. Nous porterons une grande attention aux recherches qui traiteront du rôle que les grands-parents occupent auprès de leurs petits-enfants, mais également auprès de leurs enfants devenus parents. Comment interviennent-ils dans l'éducation de leurs petits-enfants ? Quelle place leur est accordée dans l'éducation de leurs petits-enfants par leurs enfants ? Quelle place s'accordent-ils eux en tant que grands-parents ? Quelles relations entretiennent-ils avec leurs petits-enfants ? Par quelles tensions sont-elles traversées ? De façon générale, il s'agira ici de faire

travailler le rôle accordé aux grands-parents et aux autres membres de la parenté concernant la parentalité en regard des contextes culturels, géographiques et historiques variés.

Les propositions de communication (4000 signes maximum espaces compris, titre, résumé de 400 signes maximum et principales références bibliographiques) devront être envoyées **le 2 septembre 2019** au plus tard, par courriel à l'adresse : reppama.contact@gmail.com.

La proposition devra être accompagnée d'une courte présentation de l'auteur.e (statut(s), discipline(s), établissement(s) et laboratoire(s) de rattachement).

Les résultats de la sélection seront communiqués **le 4 novembre 2019**

Comité scientifique :

Aude Béliard (Université Paris Descartes), Yazid Ben Hounet (EHESS), Danielle Boyer (CNAF), Nolwenn Bühler (Université de Lausanne), Coline Cardi (Université de Paris 8), Claire Chatelain (Université de Lille), Aurélie Damet (Université Paris 1), François De Singly (Université Paris Descartes), Vincent Gourdon (CNRS-Université de Paris-Sorbonne), Emmanuel Gratton (Université d'Angers), Laurence Hérault (Université de Provence), Nathalie Le Bouteillec (CURAPP- Ined), Marie-Clémence Le Pape (Université Lyon 2), Agnès Martial (CNRS-EHESS), Séverine Mayol (Université Saint Quentin en Yvelines), Elsa Ramos (Université Paris Descartes), Virginie Rozée (Ined), Anne Salles (Université Paris-Sorbonne - Ined), Olivia Samuel (UVSQ), Laurent Toulemon (Ined).

Comité d'organisation :

Myriam Chatot (EHESS-Iris-CMH), Marie-Caroline Compans (Ined, CRIDUP), Anaïs Mary (Paris Descartes-CERLIS), Alexandra Piesen (Paris Descartes-CERLIS), Marine Quennehen (EHESS-CESPRA, Ined), Zoé Yadan (Paris Descartes-CERLIS).

Bibliographie indicative

- Amsellem-Mainguy Y., Vuattoux A., (2018).** Construire, explorer et partager sa sexualité en ligne, Paris, INJEP Rapport d'étude
- Arendt H., (1972).** *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.
- Berthiaud, E., (2009).** Grossesse désirée, grossesse imposée : le vécu de la grossesse aux XVIIIe-XIXe siècles en France dans les écrits féminins privés. *Histoire, économie & société*, 28e année (4),
- Charrier P., Clavandier G., Gourdon V., Rollet C., Sage Pranchère N. (dir.), (2018).** *Morts avant de naître. La mort périnatale*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, coll. « Perspectives historiques », 437 p.
- Clair I., (2008).** *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin
- Dubet F., (1996).** *Ecole, familles. Le malentendu*, Paris, Textuel
- Gaviria, S., (2015).** *Quitter ses parents : Une comparaison franco-espagnole*. Consulté à l'adresse <http://books.openedition.org/pur/12320>
- Maillochon, F., (2012).** Premières relations sexuelles et prises de risque : L'éclairage des enquêtes statistiques réalisées en France. *Agora débats/jeunesses*, 60(1), 59-66.
- Montandon C., Perrenoud P., (1994).** *Entre parents et enseignants : un dialogue impossible ?* Berne, Lang
- Payet, J-P., (2017).** *Ecole et familles, une approche sociologique*. Louvain, De Boeck
- Pelage, A., Brachet, S., Brugeilles, C., Paillet, A., Rollet, C., & Samuel, O., (2016).** « Alors c'est quoi, une fille ou un garçon ? »: Travail de préparation autour du genre pendant la grossesse. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 214(4), 30.
- Weber F., (2013).** *Penser la parenté aujourd'hui: la force du quotidien*, Sciences sociales, Paris.